

Budget participatif : derniers jours pour déposer son projet

Le 28 décembre 2022

À quelques jours la fin de la phase de dépôt, la ville de Fresnes dresse le bilan de son tout premier budget participatif. Jusqu'à maintenant, 32 projets ont été déposés sur la plateforme en ligne dédiée.

Lancée le 3 septembre dernier, la première édition du budget participatif a remporté un vif succès. En quatre mois, ce sont 32 projets qui ont été déposés sur la plateforme jeparticipe.fresnes94.fr pour 26 participants ainsi que 2 projets déposés dans la boîte mise à disposition à l'accueil unique de l'hôtel de ville.

Bancs publics, boîte à livres, échecs urbains, plantations de légumes en ville, végétalisation des espaces, pièges à moustiques tigres... Les habitants et salariés venus déposer des projets, n'ont pas manqué d'imagination pour améliorer la vie des Fresnois !

100 000 euros de budget pour les projets des Fresnois

Pour rappel, la municipalité consacre pour la première fois 100 000 euros de son budget d'investissement aux projets des citoyens, dans la limite de 20 000 € par projet. La Ville de Fresnes a souhaité associer les citoyens le plus largement possible. Ainsi, tous les habitants, étudiants ou salariés de la commune de plus de 9 ans peuvent participer. Chacun peut déposer jusqu'à 3 projets, que ce soit individuel et/ou collectif (que ce soit en groupes d'amis, en association, en conseils de quartier, en classes du primaire et du secondaire).

Du 2 janvier au 1^{er} avril : analyse des projets

À l'issue de la phase de dépôt qui s'achève le 31 décembre, s'en suivra la phase d'analyse des projets, du 2 janvier au 1^{er} avril. Les services de la ville étudieront la recevabilité des projets. Ces derniers ne seront retenus que s'ils ne répondent aux critères établis dans le règlement du budget participatif : entrer dans les compétences de la ville, être d'intérêt public, ne pas dépasser l'enveloppe allouée et répondre à une dépense d'investissement.

Cette phase d'analyse sera suivie de la phase de vote du 15 avril jusqu'au 16 mai. Les lauréats seront annoncés à la fête de l'été prévue en juin 2023.

D'ici le 31 décembre, la Ville de Fresnes espère bien encore, voir grandir le nombre de projets déposés sur sa [plateforme jeparticipe.fresnes94.fr](http://plateforme.jeparticipe.fresnes94.fr)

[Pour déposer un projet, rendez-vous sur jeparticipe.fresnes94.fr](http://jeparticipe.fresnes94.fr)